L'école n'est pas un espace public parmi d'autres, un espace public comme les autres, mais un espace public singulier, unique (...) Elle est en effet « le » lieu, dans notre société où la personnalité libre de chaque individu, de chaque futur citoyen, doit pouvoir trouver les moyens de se découvrir et de se former. Voilà pourquoi le lien entre école et laïcité est spécifique, et particulièrement crucial, au point qu'il ne saurait y avoir de société laïque sans école laïque.

Car la formation de consciences libres requiert comme condition nécessaire qu'il y ait quelque part dans la société ce lieu préservé des influences idéologiques qui, au dehors, conditionnent trop souvent a priori la formation de l'identité de l'individu. Ce lieu préservé, c'est l'enceinte scolaire – le beau mot d'« enceinte » indiquant bien à la fois une mise à l'abri et une véritable gestation : en l'occurrence, dans cette matrice scolaire laïque, c'est bien la personnalité libre de chacun qui va pouvoir trouver l'espace d'autonomie nécessaire à sa croissance, à son développement, à sa découverte difficile mais enthousiaste d'elle-même.

Alors certes, il ne s'agit pas pour l'école laïque de vouloir couper l'enfant et l'adolescent du monde extérieur ni de son milieu, et de la richesse potentielle des ressources culturelles, intellectuelles, spirituelles, propres à ce milieu. L'enceinte n'est pas une forteresse. L'école n'est pas en état de siège vis-à-vis de la société environnante. Elle est ouverte, mais offre un espace réservé à l'impartialité – cette impartialité que Jean Jaurès préférait toujours à celle de neutralité pour qualifier la laïcité. Quelle impartialité cependant ? Celle des savoirs qu'elle transmet, celle des échanges qu'elle stimule entre les personnels et les élèves – ce sont eux qui sont, qui doivent être, gouvernés par l'impartialité de l'esprit critique et la raison. (...)

(...) La laïcité permet une double alliance harmonieuse, heureuse, apaisée, avec autrui et avec soi. Une alliance mettant à distance la violence, qui risque toujours de contaminer la relation à autrui, mais aussi l'ignorance, qui risque toujours de « superficialiser » la relation à soi. J'explique ce dernier point : la laïcité met à distance la religion – notamment à l'école – et ouvre donc l'espace de liberté nécessaire pour penser par soi-même. Elle nous dit : la religion ne doit pas penser à ta place, ne doit pas te donner d'ordre. Tu peux être croyant – la laïcité n'est pas l'ennemie de la religion, on peut être croyant et laïque – mais tu dois l'être librement vis-à-vis des dogmes, des traditions, des « maîtres de religions », des différents clergés. Grâce à la laïcité, qui empêche la religion de tout diriger, de tout envahir, l'individu peut donc et doit donc – c'est une liberté-responsabilité – « se penser lui-même par lui-même ». Je crois que cela aussi fait de la laïcité une bonne candidate à l'universalité, car encore une fois elle répond à ces deux nécessités fondamentales : harmoniser la relation à autrui, approfondir la relation à soi-même – lien extérieur, lien intérieur. (...)

Qu'est-ce qu'une école laïque républicaine ? Il s'agit d'une école dans laquelle l'enfant a la garantie qu'il ne sera pas influencé idéologiquement par ses professeurs, et par le personnel de l'école dans son ensemble, car ce personnel s'est engagé à ne pas manifester ses convictions personnelles dans l'exercice de ses fonctions. Il faut réaliser à quel point cet engagement, cette garantie, est quelque chose d'extraordinaire. Car ils sont synonymes de liberté. À partir de là, en effet, l'enfant se voit offrir un espace idéologiquement neutralisé, idéologiquement sécurisé, dans lequel le rapport à soi va pouvoir se construire beaucoup plus librement, beaucoup plus personnellement – il va pouvoir « se choisir » par rapport à toutes les identités d'appartenance, à toutes les identités communautaires ou collectives qui le sollicitent ou le « reprennent » en dehors de l'école. Il ne s'agit pas de l'arracher à sa communauté d'origine, à son identité familiale et sociale, mais de lui permettre d'entretenir un rapport personnel, critique, libre à chacune de ses appartenances de départ, appartenances conditionnées.

Abdennour BIDAR, « Intervention », dans *Faire vivre la laïcité,* sous la direction d'Alain Seksig, Le Publieur, 2014, pp. 100-101 ; p. 300-301.